

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 fr.

La Tunisie est en deuil

LE SÉNATEUR GALLINI EST MORT

La « Petite Tunisie » est en deuil, son plus cher ami n'est plus. Vendredi, vers midi, un bref coup de téléphone nous apprenait la triste nouvelle, nous plongeant dans la douleur, que le sénateur de la Corse venait de s'éteindre, sans souffrance, alors que ses docteurs étaient à son chevet.

La veille, comme tous les jours, nous avions fait prendre de ses nouvelles, on nous avait répondu « que l'état était stationnaire; ni mieux ni plus mal mais les visites absolument interdites pour ne pas fatiguer le malade ».

Nous nous bercions du doux espoir de le voir revenir à la santé et tous nos vœux allaient vers le cher malade aussi nous nous osions en freindre les défenses des docteurs, nous le regrettons profondément aujourd'hui.

Pauvre et cher ami qui toute ta vie te dépenas sans compter pour tes amis, pour tes compatriotes, pour tout le monde qui s'adressait à toi, dors du sommeil du juste, tu seras profondément et universellement regretté car tu fus « la servabilité » faite homme si nous pouvons nous exprimer ainsi.

A la « Petite Tunisie » où pendant des ans et des ans que nous ne comptons plus, nous fûmes toujours de tes amis fidèles, nous te pleurons du fond du cœur et joignons nos larmes à celles de ta famille, que nous prions de vouloir bien trouver ici nos condoléances profondément tristes.

Mme veuve François Gallini;
M. Charles Gallini, avocat à la Cour de Paris;
Mme et M. Pierre Casanova, avocat à la Cour de Paris, et leurs enfants;
Mme veuve A. Pozzo di Borgo et ses enfants;
Mme veuve Dr Gallini et ses enfants;
Mlle Françoise Gallini;
Mme et M. le colonel Félicy, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre;
Mme et M. le commandant Guilletmet, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, et leur fils.

Mme et M. Louis Leroy, ingénieur électricien, décoré de la Croix de guerre, et leurs enfants;

Mme et M. Frémont, ingénieur à Paris;
Mlle Henriette Robert, Mme et M. Roger Portelli et leurs enfants; Mme et M. Georges Ayrault et leur enfant; Mme veuve Louis Robert son enfant;

ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François GALLINI

Avocat-défenseur
Sénateur de la Corse
Vice-président
du Grand Conseil de Tunisie
Vice-président
de la Municipalité de Sousse
Ancien vice-président
du Conseil général de la Corse
Officier de la Légion d'Honneur
Grand-officier du Nichan-Itikhar
Commandeur de la Couronne d'Italie
et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le dimanche 22 courant.

On se réunira à la Cathédrale, à 8 h 30
A l'issue de la cérémonie, le cortège se rendra au passage à niveau de l'avenue de Carthage d'où le corps sera transporté à Sousse pour l'inhumation qui aura lieu dans l'après-midi du même jour.

Le Président et les membres du Bureau de la Société « la Corse » prient les compatriotes d'assister en foule aux obsèques de

Monsieur François GALLINI
Sénateur de la Corse
Réunion à 8 h 30 à la cathédrale

A SOUSSE
Le corps de M. le sénateur Gallini sera transporté dimanche à Sousse, où il sera déposé dans le vestibule d'honneur de l'Hôtel de Ville.

C'est de ce point que le cortège se formera à 17 heures, pour se rendre au cimetière où aura lieu l'inhumation

un soufflet; un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir, est accablé d'injures et de nécessités.

En vertu de cet axiome si juste, il devient désormais d'une psychologie polémique infailliblement victorieuse, de toujours poser son antagoniste en monsieur qu'on a calotté, à un moment donné.

Toutes ses raisons, ses preuves, ses documents, chiffres, dates et références en sont démonétisés, déshonorés préjudiciellement.

En vous félicitant d'une aussi heureuse trouvaille, je me permettrai, toutefois d'attirer votre attention sur deux de ses inconvénients.

« La clinique des maladies nerveuses enregistre ce phénomène que ceux qui en sont atteints sont contumiers de se vanter de choses inexistantes... »

« ... J'en ai la bibliographie à votre disposition. »

« Il y a donc là, pour le fascisme, une tare pathologique sérieuse et propre à le discréditer auprès des communistes. »

L'autre vice est qu'on peut aussi bien retourner le procédé contre vous. Que diriez-vous, si les adversaires de vos polémistes se vantaient tous d'avoir botté le derrière à leur grand chef en telle autre circonstance ?

N'êtes-vous pas le dictateur incivilement responsable, tenu à subir la loi qu'il a promulguée lui-même ? *Patere legem quam ipse fecisti.*

Ne serait-ce pas de bonne guerre, en vertu même du droit de légitime défense prôné par Cicéron: *Silent leges inter arma.*

L'intelligence et la moralité de vos champions, cuirassés de leur cynisme et oints de leur ricinisme, ne sont pas encore de nature à me faire me rétracter et je crains fort qu'ils n'aient votre peau avant d'avoir mon ténesme.

« Des potentats plus absolus que vous et de mieux équipés en doctrine sont tombés pour n'avoir eu que des soutiens et courtisans d'aussi infime catégorie. Je vous mets au défi non seulement de faire avec eux, de grandes choses, mais rien que d'en dire. *Vale.* »

Jacques BAHAR.

Malgré notre désir amical d'être agréable à Bahar, et aussi pour éviter que la conversation tourne plus à l'aigre, nous avons cru devoir supprimer quelques passages, particulièrement agressifs dont le sens nous avait échappé à première lecture.

Il se peut que les articles de l'*Unione*, que nous ne connaissons pas, aient dépassé eux-mêmes les limites permises, mais pour notre part nous ne pouvions insérer la lettre à Mussolini sans y apporter les quelques atténuations que nous lui avons fait subir.

Nous commencerons à partir de notre prochain numéro:

Ce Cadavre de Sionisme



BULLETIN

Contre l'assimilation douanière

Enfin, après nous, quelques voix s'élèvent pour dire au Résident général le préjudice considérable que causerait à la Tunisie l'assimilation douanière avec la France.

Les mêmes raisons qui militaient, il y a vingt ans, aggravées du fait de la guerre et des impôts lourds qui en sont la conséquence — que faisait valoir la voix autorisée de M. V. de Carnières existent toujours et s'enlèvent à demander son application serait vouloir de gaieté de cœur provoquer un renchérissement général qu'il ne voudrait sûrement pas imposer à la population laborieuse qui a tant de peine à vivre.

La Tunisie Française sort à cet effet de ses archives — son arsenal — et nous l'en félicitons, les documents qui la dispenseront de conclure car sa conclusion ne pourrait logiquement qu'abonder dans le même sens que nous et les adversaires du projet sans aucun esprit d'opposition au Résident général.

Aussi nous comptons sur son souci des intérêts de la masse des contribuables pour ne pas aggraver leur situation déjà bien pénible.

« Cette réforme, comme nous le disions, ne presse pas, elle peut attendre des jours meilleurs... »

Notre opposition est certainement égoïste; elle tend à ralentir le courant commercial avec la mère-patrie mais nous n'avons pas les moyens, en ce moment surtout de consentir que nous ne pourrions pas ou difficilement supporter.

Et puis, qui sait si des bâtons ne seraient pas mis dans les roues — si l'on peut dire, de l'assimilation douanière comme d'autres l'ont été dans certaines réformes que nous avons tenté d'introduire et qu'il a fallu rapporter ou qui sont en panne.

Pour toutes ces raisons, nous devons agir avec une extrême prudence et ne pas mettre le quai d'Orsay, qui manque peut-être des compétences nécessaires, dans la pénible obligation, non de faire amende honorable, mais machine en arrière, ce qui est toujours mortifiant, pour l'omnipotence nationale.

**Demandez partout
Le Rhum Chauvet**

Echos et Nouvelles

Aux législations financières algériennes
Des élections viennent d'avoir lieu en Algérie pour le renouvellement des délégués sortants.

Nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer le très beau succès de notre vieil ami, M. Ferdinand Marchis, maire de Bône et délégué sortant que les électeurs ont réélus à une très forte majorité sur ses deux concurrents et lui adressons nos plus affectueuses et amicales félicitations.

Les autres candidats de la région frontalière, La Calla, Souk-Ahras et Tébessa, MM. Baris, Pantaloni et Gueit n'avaient pas de concurrents devant eux et ont réélus comme dans un fait-divers.

En leur adressant nos sincères félicitations nous comptons qu'ils s'emploieront avec notre ami M. Marchis à faire aboutir les revendications qui sont communes à l'Algérie-Tunisie pour le plus grand profit des deux colonies aujourd'hui sœurs.

Le Ramadan

On peut dire qu'il est arrivé comme mars en carême, personne ne s'attendant à l'avance de 24 heures qui a obligé les fidèles à jeûner en se contentant des reliefs de la veille.

Qu'il leur soit doux et léger comme le temps.

Au Comptoir National d'Escompte

On annonce que M. Buzié l'aimable directeur des agences du Comptoir National d'Escompte de Paris en Tunisie est appelé à l'importante direction de Bordeaux.

Arrivé en Tunisie, il y a une douzaine d'années, M. Buzié eut tôt fait de montrer de réelles capacités de financier averti aussi pendant la guerre le gouvernement fit appel à son concours pour l'organisation du ravitaillement de la population qui apprécia fort ses services.

On est donc en droit d'être étonné qu'une haute distinction honorifique ne soit pas encore venue récompenser ce concours précieux, pas plus du reste, que celui de certains de ses collègues.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire les regrets que tous ses amis, clients et connaissances éprouveront de son départ, regrets mitigés par la haute situation qui lui échoit dans le beau pays bordelais.

En partant, il ne nous quitte pas complètement, puisqu'il laisse ici une fille aimée, Mme Eyssermann, aussi est-on en droit d'espérer le revoir encore en Tunisie.

Son successeur, M. Thiébaud, nous arrive de Besançon, où il n'a fait que toucher barre, après avoir dirigé les importantes agences égyptiennes.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

L'émir Khaled

Les journaux algériens ont annoncé la retraite de l'émir Khaled qui s'est démis de tous ses mandats électifs.

Cette décision inattendue a dû jeter le désarroi dans le clan de ses partisans.

Nous savons qu'ici elle a été diversement commentée et que d'aucuns lui reprochent amèrement ce lâchage.

Mais Khaled, grisé par une popularité factice, était allé trop loin dans ses revendications et dans ses écrits, il devait forcément s'attendre aux conséquences que n'aurait pas manqué de prendre le gouvernement malgré ses très beaux états de services militaires.

Il a pris le parti le plus sage, de se retirer de la lutte avant la minute fatale, il lui sera donc beaucoup pardonné malgré le mal qu'il a pu causer à la cause française et à autrui.

Au Marché Central

La décision de la Municipalité pour enrayer la spéculation qui devenait par trop criminelle n'a pas été sans causer quelque désarroi dans la clique de spéculateurs qui exploite le marché.

Mais elle s'est vite ressaisie et le lendemain de son application les arrivages de légumes n'atteignaient pas la moitié des jours précédents.

Les marchands du marché espèrent en raréfiant la marchandise, maintenir les prix forts et peut-être faire rapporter l'arrêté municipal.

Nous comptons bien qu'il n'en sera rien et que de nouvelles mesures seront prises dont la plus utile serait l'expulsion des intermédiaires, la seconde devrait limiter le bénéfice du vendeur comme cela se pratique à Genève, par exemple.

Le directeur des marchés fixe les prix qui sont affichés sur des écriteaux, les revendeurs basent leurs offres sur les dits prix qui aucun cas ne doivent être dépassés sans encourir des sanctions et pénalités sévères.

Ainsi pas de surprise, pas de spéculation outrancière, comme on voit ici, aussi la vie y est-elle relativement aisée et à bon marché.

Chaque étalage possède un numéro d'ordre très apparent et si par hasard l'un des vendeurs s'avise de vouloir exiger des prix supérieurs à ceux fixés une visite au directeur a bien vite fait de mettre à la raison le maraîcher. La police — en l'espèce la gendarmerie — n'a pas à intervenir, les agents du marché étant assermentés,

On pourrait créer un bureau en plaçant à sa tête un commissaire de police avec 3 ou 4 agents assermentés, qui ne coûteraient rien aux finances municipales leurs soldes étant prélevées sur les taxes perçues que nous appelons ici les frais d'enchères.

Nichan Légion d'honneur et Palmes académiques

Nous adressons nos sincères félicitations à l'excellent caïd d'Ain-Draham, Si Hassouna ben Mansour, qui vient de recevoir la croix de commandeur du Nichan Itikhar et M. Marcel Fitoussi celle d'officier.

M. Dazy, ingénieur, sous-directeur des mines du Kouif qui a reçu la croix de la Légion d'Honneur.

M. Dazy, dirige depuis plusieurs années les travaux d'exploitation de l'importante mine avec une rare compétence.

Estimé de ses chefs et aimé du personnel, il est l'un des organisateurs et le directeur de l'école professionnelle du Kouif qui vient d'obtenir une des plus hautes récompenses à l'Exposition Coloniale de Marseille;

et enfin à MM. Félicy, agent d'assurances, frère du colonel, Gouttenoire, président de la Chambre Mixte de Sousse, Versini, greffier de la justice de paix du canton sud, Susini, président de la Société la Corse, Simon Krief, négociant, rue d'Italie qui ont reçu les palmes académiques à des titres divers.

L'heure nord-africaine

Une toute petite réforme, très simple, l'unification de l'heure dans toute l'Afrique du Nord aurait dû être traitée à Alger lors de la réunion des dirigeants des trois colonies. On aurait pu prendre une heure moyenne qui serait devenue l'heure officielle au Maroc, en Algérie et en Tunisie, pour nos chemins de fer, bureaux de poste, administrations...

On n'y a sans doute pas songé, d'autres questions plus importantes sollicitant l'attention des trois hauts personnalités. Appliquons alors, en attendant, notre heure solaire qui serait accueillie avec tant de joie par nos protégés et, nous ne craignons pas de l'avancer hautement, par toute la population lasse de souffrir pendant l'été surtout quand il faut affronter les cuisants rayons de soleil de midi.

Maroc et Tunisie se valent

Notre excellent confrère Rutilly, directeur du journal « Meknès-Fez » se plaint du manque d'égards dont « on » a fait preuve une fois de plus vis-à-vis de la presse locale qui ne lui permet pas de donner un compte-rendu de l'inauguration du chemin de fer à voie large de Rabat à Fez qui vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Blanc, remplaçant le maréchal Lyautey malade.

Qu'il ne s'étonne pas et s'en console ! Ici, en Tunisie, la presse qui n'est pas quotidienne — et même une partie de celle-ci n'est pas traitée différemment sous le fallacieux prétexte qu'il y a trop de journaux... hebdomadaires !

L'« Unione » devant Mussolini

Le *Moniteur du Fascisme* du 6 mars me consacre un nouvel article plus grosièrement vénimeux que le premier.

Son auteur paraît écrire pour un public spécial devant lequel je refuse de me mesurer avec lui.

Avant toutes autres mesures, j'adresse à M. Mussolini la lettre que voici :

Paris, 31 mars 1923.

Monsieur le Président,

« J'avais dans un journal de Paris, attaqué le fascisme et son chef, au point de vue philosophico-politique. »

« Votre organe attiré de Tunis l'*Unione* n'a trouvé d'autre réputation dans deux longs articles que de me déverser dessus, un tombereau d'injures — chose banale — et qui ne pourraient que confirmer mes arguments aux yeux des gens de goût. »

Mais ce qui est nouveau et doit être la première manifestation d'originalité du fascisme, à qui je reprochais précisément d'en manquer, c'est qu'il invente en plus, que j'ai été giflé à Tunis, il y a vingt ans environ.

« Il me voue, en outre, au passage à l'huile de ricin. »

« Notre penseur Pascal a dit: « Le peuple a les opinions très saines: par exemple... de s'offenser pour avoir reçu

Cependant quand on a besoin de ses services on sait les lui demander.

Que la République était belle sous l'empire ! disaient nos pères.

Le Maghreb, lui aussi est victime de l'intensive exportation de ses céréales. Comme nous il doit faire venir du blé d'Amérique et payer le pain cher par la faute de ses dirigeants qui n'ont pas su réfréner l'exportation et garder en réserve les quantités nécessaires au ravitaillement de la population qui espère que cette année-ci des mesures seront prises contre la liberté pleine et entière des exportations.

Nécrologie

Depuis notre dernier numéro nous avons enregistré les décès de Mme Maréchal, née Guarrigues et de M^e David Cardoso, avocat-défenseur près le tribunal civil.

Nous réitérons aux familles en deuil l'assurance de notre vive compassion en les priant d'agréer nos sincères condoléances.

Eviter ceux qui toussent et qui éternuent

On sait — on l'a dit et répété — que les gens qui toussent et crachent parsèment aux alentours maints barcilles dangereux.

A une dernière réunion de l'Académie des Sciences, notre compatriote, le docteur Trillat, et son collaborateur, M. G. Seiffert ont apporté quelques précisions.

D'après les récents travaux, il est prouvé qu'un homme qui parle à haute voix projette des particules de salive à 0 m. 30 ou 0 m. 40 environ. En toussant, on atteint une distance de 1 m 50 environ mais en éternuant, les projectiles à microbes sont innombrables et portent jusqu'à 3 m. 50.

Les gouttelettes restent dans l'air, sur place, en vol plané, pendant six secondes environ.

Elles peuvent transmettre, selon la qualité du mitrailleur, la rougeole, la scarlatine, la diphtérie, etc., mais surtout la grippe et la tuberculose.

Les microbes finissent par arriver au sol ; ils se dessèchent, mais restent comme des graines prêtes à germer dès qu'elles rencontrent des conditions favorables.

On comprend le danger que certains malades chroniques font courir aux gens bien portants. La bonne éducation, heureusement, recommande de porter au moins la main devant sa bouche quand on tousse, et d'éternuer dans son mouchoir.

A La Réunion

Les journaux de la Réunion, la perle de nos possessions de l'Océan indien, sont très intéressants à lire. Ils nous apprennent comment avec 150 partisans dévoués et résolu on peut, tout comme autrefois aux Indes, quand vivait Chanemougane

d'hilarante mémoire, devenir député en faisant voter 7500 électeurs dont 3000 morts alors qu'en comptant largement il n'y aurait à St Denis que 150 ou deux cents électeurs qui iraient réellement aux urnes !

Mais la Réunion se ressaisirait grâce à quelques courageux citoyens échevillés de l'audace des bon-bouffe-tout qui détachent les mandats électifs.

Autre chose.

Les statistiques sur la consommation de l'alcool sont édifiantes. Pour une population globale de 175000 habitants on y consommerait un million sept cent cinquante mille litres d'alcool !

Horreur ! il est vrai qu'il n'y a pas encore là-bas de ligue antialcoolique pour faire comprendre et toucher du doigt le danger que court une population qui ingurgite une pareille quantité d'alcool car sur le nombre d'habitants il y a comme partout ailleurs, ceux qui n'en boivent jamais une goutte.

Il paraît que depuis une dizaine d'années le nombre des cabarets a plus que triplé et le mastroquet, tout comme celui de Paris ou de Marseille, est devenu un personnage avec lequel il faudrait compter grâce à l'appui qu'il trouve dans la représentation parlementaire et chez les élus qui ont mis la main sur tous les mandats électifs et se partageant l'assiette au beurre.

Si on ne réagit pas, si les gouverneurs passent leur temps à obéir à la bande de roitelets qui détiennent le pouvoir par la fraude et la force l'avenir de la Réunion apparaît bien sombre.

Il faut espérer que le ministre des colonies ne restera pas insensible devant l'étendue du danger et donnera aux autorités compétentes des ordres de faire boucler les débits en surnombre en même temps que des causeries seront faites sur les dangers de l'alcoolisme.

« Les désordres et les crimes de St Pierre et de toutes les localités de l'île qui ont illustré le règne du parti blocard n'ont pas été autre chose, dit la « Victoire Sociale » de St Denis que l'excitation du peuple au « moutre » pour assouvir la fringale d'un groupe de viveurs »

Bigre, ils vont bien à la Réunion, cependant les autorités locales n'ont pas l'air des émouvoir beaucoup puisque, suivant le « Peuple », il n'y aurait plus de garnison dans l'île, tous les soldats ayant été libérés à l'exception des cadres :

« Depuis l'arrivée du « Dumbéa », dit notre confrère créole les soldats de la garnison de la Réunion ont été libérés. « Comme ils n'ont pas été remplacés « par d'autres » (naturellement) la Colonie est — pour combien de temps ? — sans troupes d'infanterie.

« Les cadres restent seuls, officiers et sous-officiers. Il n'y a ni ordonnances, ni plantons, ni personne pour la garde et l'entretien des bâtiments, meubles et armes. »

En vérité, pour de la belle administration, c'est de la belle administration.

Heureux pays qui n'aurait pas besoin de soldats pour parer à tout évènement toujours à prévoir surtout quand il s'agit d'une population même paisible de 175000 habitants !

Mais s'il se produisait de nouveaux désordres et de nouveaux crimes qui serait chargé de les réprimer ? qui interviendrait ?

Administration des Habous

AVIS

Le lundi 23 avril, à dix heures et demie du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, 55, Rue de l'Eglise, Tunis à la location des immeubles Habous Khaznadar situés à La Marsa :

1. Une Oukala à la plage de La Marsa comprenant 42 chambres qui seront données en location séparément ou par deux pièces.
2. Un premier étage sis dans la dite Oukala, comprenant quatre pièces Mises à prix : 1840 francs ; 3. Une boutique contiguë à l'Oukala Mise à prix : 287 francs ; 4. Une 2^e boutique contiguë à la précédente. Mise à prix : 277 francs ; 5. Une 3^e boutique au même endroit. Mise à prix : 223 francs ; 6. Une 4^e boutique au même lieu. Mise à prix : 266 francs ; 7. Deux premiers étages du Palais situés en face du café « Salsaf ». Mise à prix pour chacun : 1897 fr 50 ; 8. Un premier étage dudit Palais. Mise à prix 1840 francs ; 9. Une maison au rez-de-chaussée au même endroit. Mise à prix : 1986 francs ; 10. La petite maison de la terrasse (Stha) Mise à prix : 1040 francs ; 11. La grande maison de la Stha. Mise à prix : 2000 francs ; 12. Un magasin au dessous de cette dernière maison Mise à prix 175 francs ; 13. Un magasin contigu à ce dernier. Mise à prix : 230 francs ; 14. Un 3^e magasin au même endroit. Mise à prix 60 fr 15 ; 15. Un magasin à droite en entrant au jardin Mise à prix 400 fr 16. Une chambre contiguë au magasin précédent. Mise à prix : 60 fr ; 17. Une écurie à gauche en entrant au jardin. Mise à : 800 francs ; 18. Une chambre y contiguë. Mise à prix : 60 francs ; 19. Une maison à l'intérieur du jardin dit (Dar Giorgio) Mise à prix : 1500 francs ; 20. Un magasin qui lui est contigu. Mise à prix 250 francs ; 21. Une maison dite (Dar El Djannana) Mise à prix : 805 francs ; 22. Un four et un moulin à La Marsa, Mise à prix : 600 francs

L'Oukala, le Palais et les quatre magasins cités en premier lieu seront loués pour un semestre à partir du premier juin 1923 et les autres locaux pour une année à partir du 1^{er} mai prochain

Imprimerie de la Renaissance

Télép. 3.34 11, Rue Al-Djazira TUNIS

RELIURES

**RICHERS
ORIGINALES
ET SOLIDES**

en Peaux marbrées de toutes nuances

Reliures Classiques - Dorure

PRIX MODÉRÉS

La Côte du Soleil

Korbous

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseur diplômés expérimentés Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris)
Un restaurant cachir est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements.
Transports automobiles en auto-car - Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait concentré suisse	BERNA	est le plus riche en crème
--------------------------	--------------	----------------------------

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Dépôt de Machines Agricoles

41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira

Léon BLOCH Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Le plus moderne des journaux

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent. sur 6 pages
donné par la poste et un de nos meilleurs journaux
quotidiens de 1^{er} ordre tous les jours, tous les jours

PUBLIE LE DIMANCHE
UN PARZELLE ILLUSTRÉ DE 3
EXCELSIOR-DIMANCHE
20 24 Le N° ordinaire et 30
Pages le Dimanche

Le prix des abonnements est le même partout
Tous les abonnés inscrits avant le 1^{er} Mai
vont gratuitement EXCELSIOR-DIMANCHE
pendant toute la durée de leur abonnement
L'abonnement EXCELSIOR-DIMANCHE est payable
par mandat postal ou en espèces par mandat
à l'ordre de l'Administration

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisines réputées à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et de nées coloniales — **Roccara et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements — et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques
A. Minaud et Fils, ancien Accoutturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroutement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Sousse — Ghapaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp^{res}.

Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revel » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE LUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMMA — Shays Champ-mer — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 — Quincaillerie - Ferronnerie - art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD**
Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tuni

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque
Et toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPÔT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télec. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines
3 tissus goud round. Télép. 1.39 - Adresse Télég. : PELLET T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque «GARGOYLE»
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encasements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(17^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
89, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Gardé de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
— Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUZEAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS